



DECISION N° 75-2025

portant validation du devis de la société VEOLIA pour les travaux de remplacement de 2 vannes DN 100 rue Jean Bouin à Bernay

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu la proposition de la société VEOLIA pour les travaux de remplacement de 2 vannes DN 100 rue Jean Bouin ;

Considérant l'utilité de remplacer ces vannes afin de permettre la recherche de fuite sur le quartier du stade ;

DECIDE :

- De valider le devis de la société VEOLIA pour les travaux de remplacement de 2 vannes DN 100 rue Jean Bouin, d'un montant de 4 682.80 € HT.

signé électroniquement le 26/05/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

